



# LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

ORGANE TRIMESTRIEL DE L'UD FO DE LA MARNE

VENDREDI 1ER SEPTEMBRE



Dès 14 h 00

**Visite de la foire  
en compagnie de  
Frédéric SOUILLOT**

Secrétaire Général de la cgt-FO

Vendredi  
1er septembre  
10 H 00

**RASSEMBLEMENT  
INTERSYNDICAL :**

HAUSSE DES SALAIRES, POINT  
D'INDICE, PENSIONS, MINIMA  
SOCIAUX, BOURSES, SERVICES  
PUBLICS...



FOIRE DE  
**CHALONS**

DU 1ER AU 11 SEPTEMBRE 2023

# SOMMAIRE

## LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE



- 02** Sommaire
- 03** Éditorial  
*par Sylvie SZEFEROWICZ*
- 05** Les Élus du personnel et le RSE  
Maîtriser le retroplanning électoral du CSE
- 07** Lettre ouverte à la CPAM de la Marne
- 08** Déclaration de la CE de l'UD du 17 avril 2023
- 09** Un 1er mai Unitaire et Populaire
- 11** MACIF
- 12** Communiqué de la SNMH
- 14** Manifestation du 6 juin
- 17** Communiqué de presse des UD FO de Grand-Est
- 18** Déclaration Conseil CPAM
- 19** Déclaration Conseil Départemental URSSAF
- 20** Assemblée Générale de l'UD FO de la Marne
- 23** Résolution Générale de l'AG de l'UD
- 25** Déclaration des administrateurs FO à la CAF
- 26** Déclaration de la CE de l'UD du 03 juillet 2023
- 27** La Formation



### LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

Directrice de Publication : Sylvie SZEFEROWICZ  
Publicité : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS  
N° Commission Paritaire : 1 121 S 05 553  
Imprimé par : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS  
udfo51@force-ouvriere.fr





**Au cœur de l'été, le moment de prendre le recul nécessaire sur les mois qui viennent de s'écouler est enfin possible. Et nécessaire.**

**La contre-réforme des retraites aura donc été imposée grâce aux outils de la constitution « du coup d'État permanent » comme le formulait un ancien président de la République.**

**Et maintenant, tout le monde comprend au plus profond de lui ce que signifie cette formule qualifiant la 5ème République.**

**Sans vote, sans majorité, sans consensus populaire, avec un autoritarisme et une brutalité sans limite, une minorité arrivée au pouvoir par défaut vient de « nous mettre 2 ans ferme » !!**

Certes, pour « la défense » du pouvoir en place, ce n'est pas le premier à faire les poches des travailleurs pour remplir celles de ses amis. Ça fait même 40 ans que ça dure !

Ainsi, si en 1981, nous obtenions le droit de partir en retraite à 60 ans, c'est dès 1993, sous Balladur, que la durée d'annuité était allongée pour passer de 37,5 ans de cotisation à 40 ans.

En 2003, cette fois sous Fillon, la durée de cotisation est portée à 41 annuités, et en 2010, le même Fillon porte l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans.

Puis on change de côté de l'échiquier politique, mais pas de stratégie, et c'est la fameuse « réforme Tourraine/Hollande », accélérée donc cette année par Marcon/Borne/Dussopt. La durée de cotisation est portée à 43 ans.

Et qu'entendons-nous déjà à l'heure où 170 milliards d'euros en aide diverses aux entreprises sans aucun contrôle et encore moins de conditionnalité sont dilapidés chaque année ;

à l'heure où on arrive à trouver 413 milliards en pluriannuel (*plus de 60 annuellement !*) pour la guerre ?

Et bien tout simplement que cela ne suffira pas !

Qu'il nous faut avoir le sens du sacrifice pour la nation, accepter - et sans rechigner svp ! - les 15,4% d'augmentation des produits de première nécessité sur un an, les 15% d'augmentation du gaz et de l'électricité sans même compter les 10% de ce 1er août, le litre de carburant à plus de 2€, une rentrée scolaire inflationniste.

Et pour s'assurer que nul ne pourra s'opposer, que ce soit dans la rue, au sein des institutions, dans les instances ou même dans les médias (*le JDD en est à sa 6ème semaine de grève*), on laisse se propager le poison de la rancœur et de la haine de l'autre.

Un poison qui se diffuse au prix de la remise en cause de la séparation des pouvoirs, principe fondateur et irréfutable de toute démocratie.

Un poison qui se diffuse au prix de la rupture de l'égalité de droits tel que le portent les « pactes et autres chartes » (sic !) de la rentrée sur le sujet de l'emploi, de la santé, de l'instruction.

Un poison contre lequel la CGT-FO, et l'UD FO de la Marne luttent partout où nous sommes, que ce soit au niveau national comme vous pouvez le lire dans le communiqué du SNMH ; au niveau régional avec le communiqué des UD FO Grand Est ; ou au niveau départemental tel que le portent les délégations FO notamment au sein des organismes de la protection sociale (cf. déclaration CPAM, CAF, URSSAF).

## *Le 25 avril dernier en visite à Vendôme (Loir-et-Cher) dans une maison de santé, Macron avoue détruire le système de santé... au profit du privé !*



Les politiques de dérèglementation, justifiant par la même le « selon que tu sois puissant ou misérable » sont par nature antagonistes à la défense des intérêts exclusifs des travailleurs.

Que ce soit en Angleterre, en Chine, à Wallis et Futuna (*dans le silence total des médias de métropole, des semaines de grève générale, victorieuses !*), en Israël, dans les « quartiers », en Allemagne, en Espagne...

Oui décidément, tel que nous le portions dans les vœux de notre UD le 1er janvier 2023 reprenant les mots de Jean-Marc SHIAPPA, « *La révolte gronde de par le monde, un paysage neuf se dégage* ».

À la doctrine répressive du maintien de l'ordre, à la doctrine affirmée de vouloir tout détruire (*cf. les propos d'E. Macron le 25.04.23 – Vendôme : « c'est plus dur de réinventer quand tout n'a pas été détruit »*) continuera de répondre la détermination de la classe ouvrière :

- Pour l'augmentation générale des salaires, pensions et traitements ;
- Pour le retour de l'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi (ARPE) et de l'échelle mobile des salaires ;
- Pour une réelle égalité en matière de santé et d'instruction, de logement et de services publics ;
- Pour les libertés publiques ;

**RENDEZ-VOUS VENDREDI 1ER SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 10H DEVANT LE CAPITOL**

**ET À PARTIR DE 14H AU STAND **FO MARNE**  
AVEC FRÉDÉRIC SOUILLOT**



# Les élus du personnel et la RSE des entreprises en France :

## Une alliance pour un avenir durable



La responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises est devenue un enjeu majeur en France et dans le monde entier. Les entreprises sont de plus en plus attendues pour contribuer positivement à la société et à l'environnement dans le cadre de leurs activités commerciales. Dans ce contexte social avec les nouvelles attributions légales issues de la Loi climat et résilience de 2021, les CSE ont un rôle clé à jouer en tant qu'instance principale de dialogue social pour les entreprises qui cherchent à intégrer la RSE dans leur modèle d'activité.

Pour synthétiser, il est possible de dire qu'il existe 3 rôles structurants pour le CSE et la responsabilité sociale et environnementale. Le premier domaine est la promotion du dialogue social dans l'entreprise – un rôle de surveillance – la sensibilisation aux questions sociales et environnementales.

La promotion du dialogue social et de la concertation au sein de l'entreprise est une nécessité pour toute entreprise se intégrant la RSE dans son business modèle. La RSE repose sur l'idée que les entreprises doivent prendre en compte les intérêts de toutes leurs parties prenantes, y compris les travailleurs.

Les élus du personnel peuvent donc jouer un rôle important :

- en encourageant la participation des employés dans les prises de décisions de l'entreprise,
- en favorisant la transparence et la communication ouverte entre la direction et les travailleurs,
- en veillant à ce que les politiques de l'entreprise respectent les droits des travailleurs conformément aux normes nationales et internationales.

Dès lors, pour se dire RSE, instaurer un dialogue social de qualité est une nécessité.

En cas de dialogue difficile avec une direction, les élus du CSE pourront argumenter en ce sens pour mettre à jour des contradictions entre le discours et les actes.

La RSE appelle à la construction d'indicateurs nouveaux pour lesquels les élus du personnel peuvent exercer un rôle de surveillance et contrôler que ces indicateurs sont adaptés. Ils peuvent s'assurer que les engagements en matière de durabilité et de responsabilité sociale sont effectivement mis en œuvre, en veillant à ce que les indicateurs soient suivis et que les objectifs fixés soient atteints. Ils peuvent également vérifier que les entreprises respectent les lois et les normes en matière de RSE en France, telles que la loi Grenelle II sur le reporting extra-financier et la loi sur le devoir de vigilance des entreprises.

En outre, les élus du personnel peuvent être des défenseurs des questions sociales et environnementales au sein de l'entreprise. Ils peuvent encourager l'adoption de politiques d'entreprise axées sur le développement durable, telles que la promotion de l'égalité des genres, la lutte contre les discriminations, la protection des droits des travailleurs, et la promotion d'une gestion responsable des ressources naturelles et de l'environnement. Ils peuvent également contribuer à la sensibilisation et à la formation des employés sur les enjeux de durabilité, en encourageant l'adoption de comportements responsables au travail et dans la communauté.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les experts du Groupe Legrand !



Expertise comptable



Conseil & Assistance Juridique



Expertise SSCT



Formation CSE | SSCT

# MAITRISER LE RETROPLANNING ELECTORAL DU CSE

*La fin des mandats des représentants du personnel approche dans beaucoup d'entreprises.*

Maîtriser le calendrier du renouvellement du CSE est essentiel, afin de bien préparer les élections et éviter les risques d'annulation de ces dernières.



**Groupe Legrand vous accompagne à chaque étape des élections du CSE !**

- La préparation des élections : calendrier électoral, négociation du protocole préélectoral, constitution des listes de candidats
- Après les élections : négociation des accords d'entreprise CSE et élaboration du règlement intérieur du CSE.

Pour plus d'information, les équipes du Groupe Legrand restent à votre écoute !



Des experts au service des CSE

[www.groupe-legrand.com](http://www.groupe-legrand.com)  
[info@groupe-legrand.com](mailto:info@groupe-legrand.com)  
01 42 25 30 30



# Lettre ouverte à la CPAM de la

# marne



Reims, mercredi 5 avril 2023

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Mesdames, Messieurs les représentants du personnel,

Nous, FO, CFTC, CGC, CGT et CFDT, représentants des assurés sociaux au sein du collège salarié du conseil de la CPAM de la Marne, ne pouvons que regretter et condamner le maintien quoiqu'il en coûte de la commission CAFI du jeudi 6 avril matin, 11ème jour de mobilisation massive des travailleurs-assurés sociaux en lutte pour que vive le système de protection sociale issu du conseil national de la résistance.

Mobilisés tout particulièrement pour défendre leur droit à une véritable retraite qui ne soit pas l'antichambre de la fin de vie, une mobilisation au cœur de ce qui fait société depuis 3 mois ... mais à la CPAM de la marne la commission est maintenue.

Nous vous informons donc que nous portons à la connaissance des instances nationales le mépris affiché et assumé d'une partie du conseil.

Rien, si ce n'est une posture idéologique, n'empêchait le report tel que demandé de cette commission qui sera tenue sans aucun représentant du collège salarié puisque tous présents auprès des travailleurs et citoyens, assurés sociaux, mobilisés par millions, unis pacifiques et respectueux depuis des semaines et des semaines.

“

Mobilisés pour défendre le droit à une véritable retraite qui ne soit pas l'antichambre de la fin de vie

”



# **DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE**

Lundi 17 avril, réunis en Commission Exécutive de l'UD les élus constatent que : Des millions et des millions de travailleurs et plus largement de citoyens sont mobilisés, qu'il pleuve ou qu'il vente, depuis le 19 janvier 2023, encore ce jeudi 13 avril 2023 12<sup>ème</sup> journée de mobilisation.

Des millions et des millions de travailleurs se sont mis en grève, en reconduction ou pas, à plusieurs reprises, depuis plus de 3 mois et ce malgré une inflation des matières premières et de l'énergie exponentielle et les touchant de plein fouet.



La jeunesse est là, les blocages de lycées et campus se maintiennent malgré les congés scolaires de printemps. Aucune majorité n'a pu être trouvée à l'Assemblée nationale et le régime de retraite TRÈS SPÉCIAL des sénateurs, qui, eux, ont adoubé un vote bloqué, n'a pas été touché.



Les exonérations sociales, les exonérations fiscales, les dépenses militaires et de défense sont totalement démesurées : 413 milliards d'euros en loi de programmation pour la défense et les rallonges sont déjà programmées ainsi que les budgets des autres ministères orientés vers la guerre. 3/4 des citoyens sont toujours opposés tant sur le fond que sur la forme anti-démocratique à cette funeste loi digne des pires régimes. Malgré les condamnations internationales et les couvertures, terribles, des médias étrangers, les violences d'état sont en passe d'être érigées en « mode normal » de maintien de l'ordre. Les attaques, drapées dans les ors élyséens, contre les défenseurs de la démocratie se multiplient. Et en particulier récemment et publiquement sans plus aucune gêne, vis-à-vis de la **Ligue des Droits de l'Homme**, association née avec l'affaire Dreyfus il y a 125 ans et jamais remise en cause sauf par... le régime de Vichy ! Association à qui les élus de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière de la Marne apportent tout leur soutien. **À l'international de la finance doit répondre l'internationale des travailleurs !**



## 1ER MAI

## PAIN PAIX LIBERTÉ !

La réussite de ce 1er mai est historique à double titre.

Il ne manquait aucune organisation syndicale française. De nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien contre cette réforme des retraites, ne comprenant pas pourquoi l'exécutif n'entend pas les millions de travailleurs, jeunes et retraités qui se mobilisent par la grève et la manifestation depuis des semaines. Ce 1er mai, c'est encore plus de 2 millions de personnes qui ont manifesté. La mobilisation ne s'essouffle pas. Cette journée a porté le combat syndical en premier lieu pour le rejet de la réforme des retraites brutale, injuste et illégitime mais aussi les revendications pour l'augmentation générale des salaires, les conditions de travail, du public comme du privé. Les travailleurs ne font pas l'aumône.



**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire Général de la cgt-FO











## COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

# Ensemble, nous accompagnons les bénéficiaires de votre CSE

Assureur de près de 10 000 structures <sup>(1)</sup>, **la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.**

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens <sup>(2)</sup>
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE <sup>(3)</sup>

Pour plus d'informations sur nos offres, contactez nos conseillers spécialisés du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 9 h à 17 h

► **N°Cristal** 09 69 39 49 55 ou rendez-vous sur [macif.fr](https://macif.fr)

APPEL NON SURTAXE



**La Macif,  
c'est vous.**

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2022.

<sup>(2)</sup> Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit.

<sup>(3)</sup> Offre soumise à conditions, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2023.

Crédit photo : Panther Media / GraphicObsession

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Le 24 mai 2023

## **Infirmière mortellement poignardée dans son service au CHU de Reims**

**Émotion à la connaissance de ce drame, indignation après les propos tenus par les responsables de l'exécutif, révolte sur la duplicité de leurs propos.**

Le ministre François Braun informe la France entière ce mardi matin 23 mai que l'infirmière poignardée dans son service du CHU de Reims la veille est décédée dans la nuit. Toute la presse en parle, les responsables gouvernementaux font déclarations sur déclarations. La première ministre Elisabeth Borne a exprimé "*sa grande tristesse*". L'assemblée nationale interrompt ses débats pour faire une minute de silence.

Le SNMH FO reprend totalement les déclarations de la fédération Santé Force ouvrière, qui réclame « *des actes politiques forts, des moyens pour l'hôpital* » après « *cet acte monstrueux* », dénonçant « *la situation catastrophique de la prise en charge des malades mentaux dans nos établissements psychiatriques* »

Sur le fond, cet homicide d'une infirmière sur son lieu de travail, s'inscrit comme le résultat de décennies de politiques de destruction de l'hôpital, de suppression de lits et de personnels, d'insuffisance de moyens techniques et d'appareils permettant aux médecins, aux soignants d'exercer comme le nécessite le soin des malades.

Certains voudraient faire croire qu'il ne s'agit que d'un nouveau cas de violence parmi beaucoup d'autres dans une "société violente".

La violence c'est avant tout celle qui est exercée contre les soignants, les médecins, les patients qui ne peuvent se faire soigner selon les données de la connaissance quand les patients sont en attente de rendez-vous de consultation trop tardifs, de traitements nécessitant un suivi précis. La violence est exercée quand le ministre de la santé refuse de recevoir les délégations de soignants manifestant pour exiger les moyens qui leur sont retirés. Elle est exercée quand l'exécutif prend un décret qui refuse aux soignants suspendus sans solde lors de l'épidémie de Covid-19 de reconnaître leurs droits sociaux et de les menacer de suspensions à venir en cas de "récidive". Ce qui a débouché sur plusieurs fermetures de dizaines de Centres Médico Psychologiques.

La violence c'est aussi les campagnes de presse orchestrées qui dénigrent les médecins présentés comme des nantis égocentriques.

Le SNMH FO dénonce l'indécence de certains propos prononcés par les responsables de l'exécutif à cette occasion.

« Je réunirai avant la fin de la semaine un comité avec toutes les parties prenantes, les syndicats, les professionnels » pour « voir ce que l'on peut faire pour garantir encore plus de sécurité pour les soignants », a pour sa part promis le ministre de la Santé, François Braun.

Le SNMH FO ne peut que redire: ce ne sont pas les mesures policières qui régleront le problème.

Dans cette épreuve très douloureuse, le SNMH FO est aux côtés des soignants, des personnels hospitaliers, des médecins, des patients qui exigent des moyens pour l'hôpital, et surtout l'arrêt de cette politique de destruction menée par l'exécutif. Les médecins et en particulier les psychiatres exigent le respect qui est dû à leur savoir et à leur travail.

**Il faut des bras, des lits, les appareillages d'imagerie qui sont nécessaires aux traitements des malades. Assez des discours de morale, marqués par la duplicité.**

*Contact Dr Cyrille Venet Secrétaire général SNMH FO*



**C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès d'un membre de notre grande famille hospitalière.**

**Le syndicat Force Ouvrière tient à apporter tout son soutien à la famille et aux proches de la victime ainsi qu'à tous ses collègues de travail.**

Édition de Reims

1,50 € - Mercredi 24 mai 2023 - N° 25134

**L'union**

Stéphane Juyet

Infirmière tuée au CHU de Reims

**L'IMMENSE ÉMOTION**

PAGES 2, 3, 4 ET 5

Tous les personnels soignants rendent hommage à Carène, âme charitable et toujours souriante  
PAGES 2 ET 3

L'agresseur avait poignardé quatre personnes en 2017 près de Vitry-le-François  
PAGE 4

Un drame qui soulève la question de l'organisation de la sécurité dans les hôpitaux de la région  
PAGE 5



# 6 JUIN

# ABROGATION !



## Non au départ à 64 ans et aux 43 ans de cotisation Ensemble pour le retrait et pour la justice sociale !

Forte du soutien massif des travailleurs-euses, de la jeunesse et d'une très large majorité de la population, l'intersyndicale, unie et déterminée, réaffirme son opposition à la réforme des retraites, son rejet de ce recul social et appelle le 6 juin, à une journée de grèves et de manifestations.

L'intersyndicale soutient la proposition de loi supprimant l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation. Le 8 juin, l'Assemblée nationale, pour la première fois, votera sur la réforme des retraites. L'intersyndicale appelle solennellement les député·es à respecter la volonté de la population, à voter pour ce texte.

C'est une question de justice sociale. Cette réforme des retraites est injuste et brutale tout comme, par exemple, la dégressivité des allocations chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes.

A l'inverse, l'enjeu du pouvoir d'achat est central : augmentation des salaires, retraites et pensions, minimas sociaux et bourses d'études.

## Toutes et tous mobilisé·es le 6 juin !

À Reims, à la Maison des syndicats :

- 10 h Manifestation
- 15 h 30 Réunion publique départementale avec les organisations syndicales et de jeunesse - invitation des députés et sénateurs de la marne

**Le 08 Juin 2023**

**Ils doivent VOTER POUR l'abrogation de la loi sur les Retraites.**

Le 08 juin 2023, ces élus marnais ont la main pour abroger la loi régressive sur les Retraites et remettre la France sur le chemin de la démocratie.



Xavier ALBERTINI  
Député



Charles de COURSON  
Député



Eric GIRARDIN  
Député



Lise MAGNIER  
Députée



Laure MILLER  
Députée

Ensuite aux sénateurs de voter pour l'abrogation lors de la navette parlementaire.



Yves DETRAIGNE  
Sénateur



Françoise FERAT  
Sénatrice



René-paul SAVARY  
Sénateur

**6 JUIN 2023**

**PORTONS L'ESTOCADÉ**



**MANIF**  
**10 H - REIMS**

**ABROGATION !  
ABROGATION !  
ABROGATION !**

**RÉUNION PUBLIQUE  
15 H**



avec les organisations syndicales et de jeunesse et la participation de Charles de Courson, député LIOT de la Marne, à 15H30.

**Maison des Syndicats - REIMS**









É D I T O

1 2 J U I N 2 0 2 3

**Cher(e)s camarades,**

**Non, la page des retraites n'est pas tournée !**

**Si certains leaders médiatiquement désignés par des chaînes info aux ordres de la finance estiment que le match est en train de se terminer, cela leur appartient.**

**Sans doute cela va prendre des formes différentes, mais jamais, nous, les adhérents et militants de la CGT-FO, n'accepterons la liquidation de notre droit à la retraite que nous revendiquons à 60 ans au plus tard.**

**Toujours nous serons là, présents, RÉSISTANTS !**

**Et ce mardi 6 juin, c'est encore environ 3000 manifestants dans les rues de Reims et plus de 4000 dans toute la Marne.**

**Ce sont une bonne cinquantaine de personnes qui étaient encore présentes l'après-midi pour la réunion publique organisée par l'intersyndicale dans le but de porter auprès des députés et sénateurs de la Marne, sensés nous représenter, les revendications des travailleurs et citoyens, leurs électeurs.**

**À noter que, malgré la visio et des relances, seul le député auteur de la loi portant abrogation du recul de l'âge de la retraite a répondu présent.**

**Le reste vous le connaissez, nouveau coup de force... qui reste un coup de force et entache un peu plus la démocratie.**

**Or, n'en doutons pas, le vernis démocratique est essentiel pour qui veut donner des leçons au monde entier.**

**C'est donc en ce sens que le gouvernement cherche de suite, comme si de rien n'était, à associer les organisations syndicales à un prétendu dialogue social au travers de « conférence sociale » réunissant le gouvernement, les organisations syndicales et les organisations patronales au plan national et au plan régional.**

**Au plan régional, Force Ouvrière, après consultation des 10 UD, a indiqué clairement et fermement à la Préfète de Région qu'elle ne participerait pas à ce simulacre de discussion et qu'elle ne s'engagerait pas aux côtés de l'État pour mettre en œuvre le sabotage de notre modèle social.**

**À NOTER QUE LE 15 JUIN TOUTES LES AUTRES ORGANISATIONS PARTICIPERONT À CETTE CONFÉRENCE SOCIALE RÉGIONALE.**

**Faites-le savoir ! Surtout qu'au plan national, le secrétaire général de la Confédération FO a décliné, lui aussi, fermement, l'invitation du gouvernement à participer à la conférence sociale nationale ; là également, Force Ouvrière sera probablement la seule !**

**Vive la démocratie syndicale,  
Vive le syndicalisme Libre et Indépendant,  
Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !**



**Sylvie SZEFEROWICZ**  
**Secrétaire Générale de l'UD**  
**Cgt-FORCE OUVRIÈRE de la Marne**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Force ouvrière ne tourne pas la page des retraites et exige l'abrogation de la réforme macron... le syndicat ne participera donc pas à la conférence sociale régionale organisée par la préfète de Région le 15 juin !**

La préfète de la région Grand Est et le président de la Région organisent le 15 juin 2023 une conférence sociale régionale déclinant les modalités de dialogue social, ou de prétendu dialogue social, initiées par le gouvernement.

Selon les représentants de l'État, et notamment la préfète, cette instance constitue : *« un lieu d'échanges et de propositions ayant pour ambition de construire dans la durée un nouveau modèle de dialogue social à l'échelle Grand Est permettant à l'État et au conseil régional aux côtés des acteurs économiques et sociaux de la région de se mobiliser plus efficacement dans le cadre d'une stratégie partagée »*.

La Coordination des Unions départementales Force Ouvrière du Grand Est s'interroge sur la volonté affichée de dialogue social alors que le président de la République fustigeait récemment les interlocuteurs sociaux pour leur *« irresponsabilité »* et leur *« déni de réalité »* dans le dossier des retraites.

La méthode utilisée par le gouvernement et le chef de l'État pour imposer la contre-réforme des retraites démontre une conception toute particulière, et autoritaire, du dialogue social ; celle-ci est précisée par Emmanuel Macron lorsqu'il dit dans la presse récemment : *« il faut avancer, construire un système de responsabilité avec toutes les forces politiques et syndicales »*.

Force Ouvrière estime que ce qui est demandé aux organisations syndicales ce n'est pas de dialoguer, mais de se mettre au service de la politique décidée par le gouvernement et ses représentants ; la *« stratégie partagée »* évoquée par la préfète de région, c'est celle du gouvernement dans le cadre d'un prétendu intérêt général auquel il faudrait subordonner les intérêts des salariés.

Force Ouvrière est une organisation syndicale indépendante. Elle refuse par conséquent de coconstruire avec les représentants de l'État un modèle social qui conduit à la régression. Elle continuera à revendiquer et à se mobiliser aux côtés des salariés.

C'est pourquoi la Coordination des Unions départementales FO du Grand Est ne participera pas à la conférence sociale régionale.

Force Ouvrière ne tourne pas la page des retraites et continue à exiger l'abrogation de la réforme Macron !

Coordination des Unions  
départementales FO de la  
région Grand Est

Adresse administrative :

Union départementale FO de la Moselle  
24 rue du Cambout  
57045 METZ Cedex 1  
Téléphone : 03.87.75.74.76  
Courriel : [udfo57@force-ouvriere.fr](mailto:udfo57@force-ouvriere.fr)

Contact :  
Alexandre TOTT  
Coordonnateur régional  
06.84.82.09.21





Reims, 12 juin 2023

## DÉCLARATION CONSEIL CPAM

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre invitation et surtout vous présenter les excuses de notre organisation qui n'a donc pu se rendre disponible ce samedi 3 juin.

Présents, nous vous aurions remis les revendications que notre organisation syndicale porte sur le champ de la sécurité sociale en générale et plus particulièrement en ce qui concerne la branche maladie.

Absent nous ne serons pas long mais tenons à porter ici au cœur de la sécurité sociale, le regard d'une organisation syndicale qui a été à la création de la sécurité sociale, à savoir la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

Si nous saluons cette initiative de l'assurance maladie, branche du merveilleux outil de progrès social créé par les travailleurs dans un pays en ruine, outil envié dans le monde entier qu'a été la sécurité sociale, nous nous devons d'exprimer ici le désespoir de ces travailleurs face à la destruction et à l'étatisation de notre sécurité sociale du fait des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs et considérablement accélérées depuis quelques années.

Pour FO, il faut préserver notre modèle social, encore faut-il que ce modèle soit aussi maintenu dans sa gestion paritaire.

La fusion de la carte d'identité avec la carte vitale, aurait pour premier effet d'accroître la mainmise de l'État sur la Sécurité sociale, pourtant historiquement gérée de manière paritaire.

Oui Mesdames et Messieurs, les jeunes, et pas que, doivent être acteur de leur santé mais pour cela encore faut-il qu'il y ait un réel accès aux soins pour tous, à égalité de droit en métropole comme en outre-mer.

Et pour cela il faut en finir avec les politiques mortifères menées depuis des dizaines d'années.

Il faut en finir avec une vision exclusivement comptable.

La contre-réforme des retraites imposée en tournant le dos à celles et ceux qui ont créé la sécurité sociale, imposée en empêchant le vote des représentants des citoyens, nous le savons tous ici, nous l'avons déjà partagé, ne va faire qu'accentuer la pression économique faite délibérément à coup de COG, d'ONDAM et autre T2A, sur les comptes de la branche maladie.

La précarisation galopante, la mise en cause de la médecine du travail, la paupérisation du monde du travail, l'inflation engendrée par diverses crises faisant la part belle à une spéculation débridée ne peuvent que détériorer la santé des jeunes et plus largement de tous les citoyens, le refus de la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, les exonérations de cotisations sociales compensées tardivement voire non compensées, tout le reste, y compris votre belle initiative, sans changement de paradigme, sans retour aux fondements du Conseil National de la Résistance est voué à l'échec.

Mesdames et Messieurs nous vous remercions de votre attention et vous confirmons que toujours, la CGT-FO, conseillers et représentant du personnel, sera du côté des travailleurs.



Reims, le 14 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Cela n'est pas forcément l'usage au sein de notre conseil départemental mais au regard de la gravité de la situation sociale, de la crise politique et économique que nous traversons, et de la lecture de l'ODJ « en grande partie consacré à la nouvelle COG », la délégation de la CGT-FO a souhaité s'exprimer par déclaration et demande que cette dernière soit annexée au PV de notre conseil

Nous ne serons pas très long mais ne pouvons qu'être profondément heurté dès le titre de l'introduction du document remit pour nous présenter « l'essentiel de la COG »

« Au service de la protection sociale » !! En pleine liquidation de la sécurité sociale, et même si cela n'est guère surprenant, fallait tout de même oser !!

Allons-nous enfin trouver au travers le document les prémices d'une conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises ?

Allons-nous enfin trouver la fin d'une dématérialisation qui inexorablement éloigne le service de celles et ceux qu'il entend pourtant servir ?

Allons-nous enfin pouvoir lutter contre le « travail illégal » avec les moyens nécessaires ?

Au nom de notre organisation nous rappelons que la lutte contre la fraude, d'où qu'elle vienne, est essentiel au consentement

Au nom de notre organisation nous rappelons que les aides versées, qu'elles soient aux bénéficiaires du RSA ou aux grandes entreprises, doivent être contrôlées. On ne peut qu'être choqué, pour ne pas dire écœuré, par l'affaire SANOFI et nous rappelons que « l'exemple vient d'en haut »

Au nom de notre organisation, nous revendiquons le retour à un véritable paritarisme pour notre branche à l'exemple de la branche AT-MP qui, comme nous le constatons, gérée strictement paritairement, se porte bien

Au nom de notre organisation, nous revendiquons ici comme dans l'ensemble des instances de la protection sociale, que ce soit au niveau départemental, régional ou national, la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises, et, force est de le constater, principalement aux grandes entreprises

Mesdames et Messieurs, la CGT-FO, à l'origine de la protection sociale dans notre pays, entend rester pleinement engagée au sein des différentes branches de la sécurité sociale et au sein de l'URSSAF et ce afin, exclusivement, de défendre notre modèle de protection sociale et par conséquent de lutter contre l'étatisation dont les COG sont un des principaux outils

Nous vous remercions de votre attention



**20 JUIN**

## UNE PARTICIPATION ACTIVE

Sans soucis avec les camarades qui n'ont pu être présents, la charge à laquelle nous faisons tous face est titanesque, un grand merci à tous ceux qui ont pu venir à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Syndicats de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière qui a donc eu lieu Mardi 20 juin 2023.

Cette journée a débuté par l'Assemblée Générale de l'Association Force Ouvrière Consommateurs, véritable levier de syndicalisation en recherche de camarades souhaitant s'investir dans la DÉFENSE DU CONSOMMATEUR ET DES LOCATAIRES.

**Si vous êtes intéressés  
dites-le en retour de mail ou en téléphonant au  
03.26.47.23.23 entre 9h et 14h.**

Une AG c'est d'abord et avant tout le temps pour vos élus à la Commission Exécutive de rendre compte par la voix du trésorier et de la secrétaire générale

Les rapports de trésorerie et d'activité ont donc été présentés, débattus et adoptés à l'unanimité

C'est aussi le temps pour chacun de prendre la parole, rendre compte de l'activité du syndicat ou de la section, de questionner, de proposer.

Et se ne sont pas moins de 18 interventions qui ont été faites par les camarades enseignants (FNEC et SNUDI), les camarades de CRISTANOL ET CRISTAL UNION, de la TUR, de VANDERMOTTE, DU BRONZE, de l'ARADOPA, de la SAUVEGARDE, DE VALEO, DU CHU, DE TI, DE GXO, DE RST, DE L'USM, DE L'IMPRIMERIE BILLET, de l'UL de REIMS, ainsi que les camarades retraités.

C'est aussi le temps de la résolution annuelle, résolution prise dans le respect de la résolution générale du congrès de l'UD qui s'est déroulé en juin 2021.

A noter donc d'ores et déjà l'AG de juin 2024 qui sera fixée sur la première quinzaine de juin par vos élus et surtout le prochain congrès de l'UD qui lui aura lieu en Juin 2025.













## RÉSOLUTION *GÉNÉRALE*

Après des mois d'une mobilisation historique, et le terme n'est pas usurpé, vraiment pas, tant nous devons prendre conscience de vivre une page de l'histoire de France, après donc des mois et des mois de grèves, manifestations, actions en tout genre, nous, militants de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière sommes ici, réunis à la maison des syndicats de Reims en

Assemblée Générale  
annuelle de notre Union  
Départementale.

CE TEMPS EST  
ESSENTIEL À LA  
DÉMOCRATIE  
SYNDICALE, CE TEMPS  
EST NOTRE TEMPS !



Ce temps est essentiel à la solidarité syndicale, à la solidarité des travailleurs qui ont su démontrer leur sens des responsabilités, leur sens de l'unité d'action face au diktat d'une classe dirigeante qui, elle, a tourné le dos aux fondamentaux de la république en usant jusqu'à l'os les outils constitutionnels antisociaux de la 5ème République, en usant de la force répressive, en usant de la peur !

Sans majorité, ignorant les millions et millions de travailleurs qui sont descendus dans la rue, refusant le droit de vote aux parlementaires, ils ont imposé une régression sociale de 40 ans.

Définitivement nous refusons l'association Capital/Travail et toutes tentatives d'intégration corporatiste et de transformation du syndicat en «co-législateur» ou «co-constructeur».



Nous dénonçons la répression antisyndicale qu'elle soit au niveau des entreprises ou au niveau de l'état qui use et abuse des procédures de réquisition et multiplie les arrestations toutes plus aveugles les unes que les autres et exigeons l'arrêt de toute poursuite contre les militants engagés, le respect de la liberté de revendiquer, de négocier, de contracter et de faire grève, nous exigeons le respect de la liberté d'expression.

Nous dénonçons la guerre que se livre le capital tuant des milliers de citoyens ukrainiens et russes, à quelques centaines de kilomètres.

### **Réunis en Assemblée Générale, nous revendiquons :**

- L'abrogation de la contre-réforme des retraites Macron/Borne/Dussopt ainsi que l'abrogation de la contre-réforme Hollande/Touraine et exigeons le maintien de tous les régimes spéciaux ainsi que le retour à un droit à la retraite dès 60 ans avec des pensions dignes de ce nom calculées sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois dès 37ans ½ de cotisation ;

- À ce titre nous refusons le projet de fusion de la carte d'identité et de la carte de sécurité sociale, cette dernière n'étant dépendant QUE DES COTISATIONS et non liée à la nationalité ;

- L'abrogation de tous les dispositifs visant la jeunesse : parcoursup, maîtrise, réforme des lycées pro, service national universel ;

- L'abrogation de toutes les lois qui ont amené l'hôpital et l'ensemble du système de soins à ne plus pouvoir soigner ;

- L'abrogation de toutes les lois travail et notamment celle à venir avec la mise en œuvre de France Travail, outil de travail obligatoire et de stigmatisation, outil de mise en danger des personnels, outil de nouveau détournement de l'argent de l'UNEDIC, l'argent des cotisations et refusons le nouveau dispositif de présomption de démission en cas d'abandon de poste tout comme le CDI intérimaire ;

- L'abrogation de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité basée sur la position commune MEDEF/CGPME/CFDT/CGT !

Cette loi qui avait pour finalité de « détruire » les petits syndicats et de laisser le champ libre au patronat. C'est raté ;

- Le retour de l'échelle mobile des salaires avec un SMIC à hauteur de 80% du salaire médian et la conditionnalité des aides et des augmentations de salaires à la hauteur de l'inflation de l'énergie et des produits de première nécessité ;

- L'abrogation de toutes les lois liberticides dont la loi sécurité globale et celle communément appelée « séparatisme ».

Fort des bons résultats de notre organisation syndicale aux élections de la fonction publique, résultats qui se confirment avec les élections dans les CSE même si celles-ci sont encore pour beaucoup devant nous ; Fort de la belle couverture médiatique que notre organisation a eu durant ces derniers mois (3 fois à la une de l'Union ! Interviews radio et télé !) ; Fort d'un réel développement avec création des syndicats et de sections, nouvelles implantations ;

Réunis ce MARDI 20 JUIN, nous, Syndicats, Sections, Adhérents, Militants saluons la mobilisation sans faille de notre organisation dans la Marne comme à l'échelle nationale et nous donnons rendez-vous dès le 1er septembre pour l'inauguration de la foire de Châlons pour poursuivre le combat, un combat juste et légitime, un combat pour l'avenir de nos enfants, un combat pour l'émancipation de la classe ouvrière.

Alors comme en 2022,  
**Résister encore,  
Revendiquer toujours,  
Reconquérir évidemment  
Accompagner, se résigner ... jamais !**

**Vive le syndicalisme libre et indépendant,  
Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière,  
Vive l'Union des Syndicats, sections, militants et adhérents  
de l'Union Départementale Force Ouvrière de la Marne.**





## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAF DE LA MARNE DU 27 JUIN 2023**

### **DÉCLARATION DES ADMINISTRATEURS FORCE OUVRIÈRE**

Dans une société qui, traversant de multiples crises, est mise sous tension et alors même que la cour des comptes a refusé de certifier les comptes de la branche famille, les administrateurs Force Ouvrière siégeant au Conseil d'Administration de la CAF de la MARNE ce mardi 27 juin 2023 souhaitent en tout premier lieu saluer le travail et l'implication des personnels de la CAF que ceux-ci soient en jack office ou en front office, que ceux-ci soient en contrat pérenne ou sous contrat précaire voir sans contrat tel que les jeunes en services civique.

Au regard des négociations en cours, les administrateurs Force Ouvrière de la CAF de la MARNE souhaite également faire part ici de toute leur inquiétude quant à la situation actuelle et à venir.

À ce titre, pour simplement répondre aux besoins des usagers et aux commandes de la tutelle, les administrateurs Force Ouvrière demandent des effectifs en nombre et pérenne ainsi que la fin du « tout dématérialisé » avec ses expériences aventureuses d'un système d'information capricieux aux dysfonctionnement multiples. Dysfonctionnement participant lui aussi à la dégradation des services rendus aux allocataires alors que la crise économique et sociale frappe de plein fouet les plus fragiles.

# marne

Suite à la mort de Nahel, réunis en Commission Exécutive ce lundi 3 juillet, les administrateurs de l'Union Départementale des Syndicats de la CGT-FO de la marne souhaitent exprimer leur émotion et leur colère.

Une mort qui, dans une société aussi développée que la France, septième puissance mondiale, n'aurait jamais dû se produire, une mort qui détruit des familles.

Les administrateurs de l'UD rappellent que cela fait des mois que toutes les organisations syndicales et de jeunesse, unies, alertent sur « la situation explosive » que nous subissons tous.



Les administrateurs de l'UD rappellent que cela fait des mois que toutes les organisations syndicales et de jeunesse, unies, alertent sur « la situation explosive » que nous subissons tous.

Non, monsieur le chef de l'état, on ne dirige pas un pays comme une entreprise et encore moins comme une startup !

Mettre la société sous tension, comme les administrateurs FO en conseil de la CAF mardi 27 juin après-midi l'ont exprimé, est totalement impossible et ne peut qu'engendrer des drames.

Mépriser et provoquer comme les tous récents propos du président entendus à Marseille, ne peut qu'exaspérer et attiser les légitimes colères.

Détruire les services publics, les garanties collectives pour mieux isoler, individualiser, et ainsi régner en maître est voué à l'échec et aux violences. L'histoire du monde l'a démontré Toutes les violences sont condamnables mais l'exemple vient d'en haut, de tout en haut !

S'il ne peut pas y avoir de violence légitime, la colère; après des mois de mobilisation avec la force pacifique de millions de travailleurs, après le piétinement des parlementaires; elle l'est! Les doctrines de maintien de l'ordre, telles sont déployées depuis 2017, les lois liberticides, les tentatives de mise au pas de toute personne, association ou syndicaliste, en désaccord, comme encore tout récemment dans le cadre de la grève chez Verbaudet, sont une fuite en avant autoritaire, sécuritaire et arbitraire condamnée par toutes les institutions internationales et européennes, même le FMI, et par les ONG telle Amnesty international Cette situation est dangereuse pour les travailleurs, tous les travailleurs Réunis ce lundi 3 juillet en CE, les administrateurs de l'Union Départementale des syndicats CGT-FO de la marne, en écho à la résolution annuelle adoptée en Assemblée Générale de l'UD le 20 juin dernier, confirme plus que jamais :

Notre attachement indéfectible aux libertés et à l'indépendance. Notre attachement à la négociation et à la pratique contractuelle Notre refus de toute association capital/travail

“

La volonté de ne jamais abandonner la défense exclusive des intérêts des travailleurs.

”

Reims  
le 03 juillet 2023



Le stage  
"SENSIBILISATION"  
a eu lieu en AVRIL  
tandis que le  
stage  
"JE NÉGOCIE"  
s'est déroulé fin  
JUN dans les  
locaux de  
l'organisation  
FORCE OUVRIERE



*Stage 'Je négocie'*



*Stage 'Sensibilisation'*



## FOIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE 1er AU 11 SEPTEMBRE 2023, PROGRAMME



### STAND DE FORCE OUVRIERE VENDREDI 1er SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H FREDERIC SOUILLOT

CHAQUE JOUR : JEUX, INFO PRATIQUES, REMISE DE GADGETS, ACTU SOCIALE, FO ...

- ✓ Vendredi 1er septembre : **Sylvie, Christine, Francis, Sonia, ET NOTRE PARTENAIRE UP** vous reçoivent et vous informent sur les divers services qu'offre votre UD (permanence juridique, accueil et conseil aux syndicats, les commissions, les formations...) *Scène en Foire : Carrefour des Stars*
- ✓ Samedi 2 septembre : **Sylvain, Fésia et Jacqueline** : vous reçoivent et vous informent sur les divers services que vous pouvez trouver dans vos UL.  
*Scène en Foire : Florent PAGNY*
- ✓ Dimanche 3 Septembre : **Michel, Sylvie et Sébastien** vous reçoivent et vous informent  
*Scène en Foire : Kenji GIRAC*
- ✓ Lundi 4 Septembre : **Marc, Eliane, Jean-Marie** vous reçoivent et vous informent sur les divers services de l'Association Force Ouvrière Consommateur (AFOC)  
*Scène en Foire : Michel JONAZ*
- ✓ Mardi 5 Septembre : **Gilles, David et Olivier**, vous reçoivent et vous informent  
*Scène en Foire : Louis BERTIGNAC*
- ✓ Mercredi 6 Septembre : **Cyril, Gislain et Vincent** vous reçoivent et vous informent sur le secteur juridique (les divers mandats du secteur, la réception et le conseil aux travailleurs, le fonctionnement du secteur...).  
*Scène en Foire : Jenifer*
- ✓ Jeudi 7 Septembre : **Danielle, Hedwige, Denis** vous reçoivent et vous informent sur le fonctionnement et l'organisation des retraités au sein de l'UD (l'UDR et ses associations locales, les événements de l'UDR...).  
*Scène en Foire : Gim's, Dodju*
- ✓ Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10 et Lundi 11 Septembre : **l'Union Locale de Châlons en Champagne** : les camarades de Châlons, **Laurent, Arnauld, Romuald, Sylvain, Christine, Fatimata et Sara** vous reçoivent et vous informent  
*Scène en Foire : 8.09 Plateau année 80 / 9.09 Mika / 10.09 Patrick SEBASTIEN / 11.09 Gilbert MONTAGNE*